

FICHE INSCRIPTION

SKI CLUB D'AIX EN PROVENCE

FAMILLE (MINIMUM 4 PERSONNES DU MÊME FOYER FISCAL)



Faire parvenir les éléments par mail :

SKI CLUB D'AIX EN PROVENCE - scap13100@gmail.com

Date : ____ / ____ / ____

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : _____
Prénom : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance :
J J M M A A
Année d'optention : _____
Niveau de ski : _____

Nom : _____
Prénom : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance :
J J M M A A
Année d'optention : _____
Niveau de ski : _____

Nom : _____
Prénom : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance :
J J M M A A
Année d'optention : _____
Niveau de ski : _____

Nom : _____
Prénom : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance :
J J M M A A
Année d'optention : _____
Niveau de ski : _____

Nom : _____
Prénom : _____
Lieu de naissance : _____ Date de naissance :
J J M M A A
Année d'optention : _____
Niveau de ski : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Numéros de
téléphone :

E-Mail : _____

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : _____

Prénom : _____

Numéros de
téléphone :

ADHÉSION

Tarif Adhésion Ski Club d'Aix en Provence	Adultes (2009 & avant)	Enfant (2010 & après)	Minimum
Cotisation annuelle (par personne) pour la saison 2026-27	25,00 € x ____	15,00 € x ____	4
DONATION Soutenez votre club en versant un montant supérieur à la cotisation de 25€ (Cerfa IMPÔT déductible à hauteur de 66% sur impôts du revenu)	____ , ____ €		
Tarifs LICENCE FFS Loisir ADULTE (né en 2009 et avant)			Cochez
LICENCE FAMILLE 4 Licences FFS / ASSURANCE RC	153.60 €		
LICENCE FAMILLE 4 Licences FFS / ASSURANCE PRIMO	210.60 €		
LICENCE FAMILLE 4 Licences FFS / ASSURANCE MEDIUM	250.60 €		
LICENCE FAMILLE 4 Licences FFS / ASSURANCE OPTIMUM	320.60 €		
Au delà + 25 euros par personne	25 € x ____		
TOTAL (Adhésion + Licence)			

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Pour participer aux activités du Ski Club d'Aix-en-Provence, chaque adhérent doit être à jour de son adhésion au club et de la Licence Carte Neige en cours de validité, qui intègre les assurances obligatoires.

Les prestations fournies par le Ski Club d'Aix-en-Provence consistent exclusivement en un transport en car au départ d'Aix-en-Provence vers une station de sports d'hiver et la remise des forfaits de remontées mécaniques à l'arrivée en station.

L'adhérent pratique ensuite le ski et les sports de glisse sous sa propre responsabilité.

L'encadrement technique est assuré uniquement lors des cours encadrés par des moniteurs agréés, sur demande expresse de l'adhérent. En dehors de ces cours, chaque participant demeure responsable de sa propre pratique et de son comportement sur les pistes.

Le Club ne saurait être tenu responsable des accidents ou dommages, corporels ou matériels, survenus ou provoqués par un adhérent au cours des activités, sauf en cas de faute lourde ou négligence avérée de la part du Club.

En signant le présent bulletin, l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions et s'engage à les respecter.

Pour les adhérents mineurs, les dirigeants du Club s'engagent à prendre toutes mesures d'urgence nécessaires en cas d'accident, et à prévenir dans les meilleurs délais les parents ou responsables légaux.

Le Ski Club d'Aix-en-Provence se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout adhérent qui ne respecterait pas le règlement intérieur, les règles de sécurité ou les consignes des encadrants.

Règlement Interieur



FIS



☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du SCAP ainsi que des règles FIS, et m'engage à les respecter

EXPLOITATION AUDIVISUELLE DES IMAGES

J'autorise expressément les dirigeants du Ski Club d'Aix-en-Provence (SCAP) à utiliser et à diffuser, dans le cadre exclusif de la promotion des activités du club, les photographies et vidéos sur lesquelles mon enfant et moi-même pourrions apparaître, réalisées lors des activités, sorties, compétitions ou événements organisés par le club.

Cette autorisation est consentie à titre gratuit, sans aucune contrepartie financière, pour une durée illimitée, sur tous supports de communication du club (site internet, réseaux sociaux, affiches, brochures, presse, supports audiovisuels, etc.).

Le Ski Club d'Aix-en-Provence s'engage à ce que l'utilisation de ces images ne porte pas atteinte à la dignité, à la vie privée ou à la réputation des personnes concernées.

Éléments à joindre

- ☐ Votre règlement (chèque à l'ordre de SKI CLUB D'AIX EN PROVENCE ou HelloAsso) correspondant au tarif choisi
- ☐ La notice d'assurance fournie, cochée, datée, signée pages 15 & 16

Nom(s) & Signatures des parents précédés de
"lu et approuvé"